

Rapport du Président

Commission Permanente du
mardi 18 octobre 2011

Service instructeur
Service Insertion et Développement Local

N° CP-2011-10-4-2

Service consulté

**FONDS D'INTERVENTION
POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES
PROJETS D'ACTIONS MIS EN ŒUVRE PAR CINQ COLLÈGES**

Résumé : Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires est un dispositif doté de 30 000 € en 2011, destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités. Ce fonds, initié par le Conseil Général de manière volontariste, s'inscrit dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse. Ainsi, les collèges de Lutterbach (Nonnenbruch), de Village-Neuf (De Nerval), d'Hirsingue (Dadelsen), de Hégenheim (Trois Pays), et d'Ingersheim (Lazare de Schwendi) présentent des projets pour un montant total de 13 445 €. Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement du financement correspondant aux collèges porteurs des projets.

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général, dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires (FIVS), doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en Zone d'Éducation Prioritaire, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés. Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas, par une Cellule Technique, composée de représentants du Conseil Général et de l'Inspection Académique.

Après étude des dossiers de demandes de financement, présentés par les collèges cités ci-dessus et sur avis favorable de l'Inspection Académique, sept projets sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ces projets s'élève à 13 445 €.

Collège	Intitulé du projet	Responsables du projet	Partenaires	Financement sollicité en euros
NONNENBRUCH LUTTERBACH	Atelier d'expression « Le travail de la terre »	Nadia STEGER, Infirmière scolaire	Laurence DEMANGE, céramiste et infirmière	1 200
GERARD DE NERVAL VILLAGE NEUF	Médiation par les pairs	Nicolas GALLE, professeur de SVT	- AROEVEN (pour la formation des adultes et le complément de formation des élèves) - Forum Jeunes de Hirsingue	1 230
GERARD DE NERVAL VILLAGE NEUF	Enjeux et risques de l'Internet et téléphone mobile	Mme HARTMANN, assistante sociale	Société CALYSTO	335
JEAN-PAUL DE DADELSEN HIRSINGUE	Pour une scolarité apaisée, prévention de la violence. Année 2011 / 2012	Plusieurs enseignants ainsi que la Principale adjointe	- animateur échec - intervenant SLAM - Un psychologue AGSAS - Ligue de l'enseignement - SDIS - Assistante sociale du collège - Association parents d'élèves - Maison long séjour de Luppach - Foyer CUNY pour personnes handicapées	3 000
TROIS PAYS HEGENHEIM	Enjeux et risques de l'Internet et téléphone mobile	Mme HARTMANN, assistante sociale Monsieur TEBIB, conseiller principal d'éducation	Société CALYSTO	670
LAZARE DE SCHWENDI INGERSHEIM	Ouverture au monde et à la solidarité	Sophie VINEL	- Association SITALA - Association No Man's Land	4 510

LAZARE DE SCHWENDI INGERSHEIM	ART – BETON – ADOS	Martine HABE	Agnès CASTELLI, plasticienne - designer	2 500
---	--------------------------	--------------	--	-------

Compte tenu de l'intérêt de ces sept projets, il est proposé d'attribuer un crédit global de 13 445 €.

La dépense est à prélever sur le programme H711, imputation 0-65-51-65737-3037-010.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser les financements correspondants, aux collèges porteurs des projets :

- 1 200 € au collège NONNENBRUCH de Lutterbach,
- 1 230 € au collège Gérard DE NERVAL de Village Neuf,
- 335 € au collège Gérard DE NERVAL de Village Neuf,
- 3 000 € au collège Jean-Paul Dadelsen de Hirsingue,
- 670 € au Collège des TROIS PAYS à Hégenheim,
- 4 510 € au Collège Lazare de Schwendi à Ingersheim,
- 2 500 € au Collège Lazare de Schwendi à Ingersheim.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 18 OCTOBRE 2011

Fonds d'intervention Préven. des Violences Scolaires
PROGRAMME 2011

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04331	COLLEGE HEGENHEIM - TROIS PAYS Enjeux et risques de l'internet et téléphone mobile	670,00
FVS04330	COLLEGE HIRSINGUE - JEAN-PAUL DE DADELSEN Pour une scolarité apaisée 2011 2012	3 000,00
FVS04333	COLLEGE INGERSHEIM - LAZARE DE SCHWENDI Art Béton Ados	2 500,00
FVS04332	COLLEGE INGERSHEIM - LAZARE DE SCHWENDI Ouverture au monde et à la solidarité	4 510,00
FVS04327	COLLEGE LUTTERBACH - NONNENBRUCH Atelier d'expression le travail de la terre	1 200,00
FVS04329	COLLEGE VILLAGE-NEUF - GERARD DE NERVAL Enjeux et risques de l'internet et téléphone mobile	335,00
FVS04328	COLLEGE VILLAGE-NEUF - GERARD DE NERVAL Médiation par les pairs	1 230,00
Total		13 445,00